



Abbaye Saint-Joseph de Clairval

19 mars 2025

Bien chers Amis,

SAINTE Jeanne de Lestonnac a mis en lumière « l'importance de l'éducation intellectuelle, naturelle et surnaturelle de la femme en vue de son rôle dans la société au cours de la vie normale comme parmi les luttes de l'Église », affirmait le Pape Pie XII le 17 mai 1949, à l'occasion de la canonisation de cette religieuse. Il faisait remarquer : « Son temps est un temps de déchirements profonds, de ruines et de constructions gigantesques, d'apostasies et de miraculeuses conversions, un temps de formidables hérésies et de sublime sainteté. »

Jeanne de Lestonnac est née le 27 décembre 1556 à Bordeaux, de Richard de Lestonnac, magistrat resté très attaché à la foi catholique, et de Jeanne Eyquem de Montaigne, fervente calviniste, sœur du moraliste Michel de Montaigne (1533-1592). Elle passe une partie de son enfance à Bordeaux dans une demeure « où la vie était hospitalière et sans cérémonie » (Montaigne, *Essais*). La mère de Jeanne a reçu une éducation soignée incluant la connaissance approfondie du latin et du grec. Sous l'influence de cousins "réformés", chez qui ses propres parents, inconscients, lui ont fait faire de longs séjours, elle est passée au protestantisme ; mais son frère, Michel, est resté dans l'Église catholique.

À Bordeaux, où se mêlent des adeptes des deux confessions, effusions de sang et meurtres sont fréquents. La mère de Jeanne cherche à éloigner sa fille de la foi romaine et lui donne une maîtresse d'école calviniste, mais en vain. Jeanne pourtant ne se laisse pas aller à de mauvais sentiments à l'égard de sa mère, et elle lui reste reconnaissante. Soutenue par le Seigneur, elle conserve soigneusement la pureté de sa foi, appuyée sur la piété de son père et le zèle de son oncle Michel. Le Pape Pie XII dira : « Qu'on se représente, si l'on peut, la tragique scission intime de ce foyer : une barrière sépare la famille en deux camps... Et pourtant, tout, dons de l'esprit et du cœur, vertus humaines, harmonie des caractères, tout semblait devoir faire de cette maison un séjour idéal de paix et de joie. Tout, oui, hormis une seule chose : l'unité dans la vraie foi » (*ibid.*).

Dans la déclaration *Dominus JESUS* du 6 août 2000, approuvée par le saint Pape Jean-Paul II, la Congrégation



Sainte Jeanne de Lestonnac
(1556-1640)

Tous droits réservés

pour la Doctrine de la Foi rappelle : « On doit croire fermement, comme vérité de foi catholique, en l'unicité de l'Église fondée par le Christ. Tout comme il existe un seul Christ, il n'a qu'un seul Corps, une seule Épouse : une seule et unique Église catholique et apostolique... Cette Église comme société constituée et organisée en ce monde, c'est dans l'Église catholique qu'elle se trouve, gouvernée par le successeur de Pierre et les Évêques qui sont en communion avec lui » (n° 16).

Les deux sœurs de Jeanne et ses trois frères professeront la foi catholique. Vers l'âge de douze ans, après un long séjour chez des amis protestants où sa mère l'a placée, Jeanne retourne à l'église avec joie, et les doutes qui l'avaient un moment assaillie se dissipent. Elle fait alors sa première Communion. Désormais JÉSUS prendra de plus en plus la première place dans son cœur. Roger, un de ses frères, élève au collège récemment ouvert dans la ville par les Jésuites, soutient sa sœur. Les remous du monde avec ses multiples violences et les heurts familiaux meurtrissent la jeune fille, mais elle garde son calme car l'esprit de prière couronne en elle l'esprit de foi. Michel de Montaigne admire sa nièce : « Très pieuse, d'humeur joyeuse, intelligente et belle, la nature en avait fait un chef-d'œuvre... alliant une si belle âme à un si beau corps et logeant une princesse en un magnifique palais. »

En 1573, ses parents présentent à Jeanne le baron Gaston de Montferrant-Landiras, d'une illustre famille. Le mariage a lieu le 29 novembre. La jeune épouse de dix-sept ans est ainsi mise au premier rang des réunions mondaines de sa mère. Mais elle perçoit le faux éclat des honneurs qu'on lui rend et

s'applique à se tenir dans l'ombre. De cette union naîtront sept enfants, dont les deux premiers mourront en bas âge. Jeanne éduque ses enfants, éveillant leurs esprits, éclairant leurs âmes. « Jeanne a compris qu'il fallait, coûte que coûte, restaurer au foyer domestique la vie et l'union des esprits et des cœurs, mais que cette restauration n'était réalisable que dans l'unité de la foi en Dieu, et la docilité à l'Église romaine, unique et immortelle épouse du Christ... Sa mission est aujourd'hui d'une poignante actualité » (Pie XII, *ibid.*). Elle veille aussi sur ses serviteurs et leurs travaux agricoles. Elle prend soin des humbles et on l'appellera la "bonne dame". « C'est faire un grand service à Dieu, dira-t-elle plus tard à ses religieuses, que d'accomplir à temps et à l'heure tout ce qu'Il demande de nous. » En 1585, Bordeaux est atteinte de la peste : craignant moins la maladie des corps que la lèpre des âmes, le péché, Jeanne quitte son château et va s'occuper des malades.

Forger son âme

EN 1597, Jeanne perd son mari à la suite d'une maladie brève mais fatale, et, quelques semaines plus tard, son fils aîné, dans sa vingtième année. La jeune veuve a quarante et un ans ; deux de ses filles vont bientôt devenir religieuses chez les Annonciades, son autre fils se marie. Il ne reste bientôt avec Jeanne que sa fille cadette, Jeannette. Selon un usage du temps, elle reprend son nom de jeune fille et se fait appeler M^{me} de Lestonnac. Elle consacre chaque jour deux heures à l'oraison, et partage le reste du temps entre ses devoirs de mère et les bonnes œuvres. À toute personne souffrante, elle apporte l'espérance, soignant les misères des corps autant que des âmes. Elle reste toutefois insatisfaite et songe à réaliser son ancien désir de vie religieuse. « Le stage qu'elle devait faire dans la vie du siècle a forgé son âme, étendu et mûri son expérience, dira Pie XII. L'appel de Dieu se fait alors entendre de nouveau, clair et impérieux : se retirer maintenant dans la solitude du cloître pour y sauver les âmes par la prière et la souffrance, mieux qu'elle n'eût fait par ses relations et son influence directe » (*ibid.*).

Jeanne fréquente l'église des Feuillants, desservie par des moines bernardins. Lors du passage du provincial de ces religieux, elle lui ouvre son âme. Devant la profondeur et la solidité de la vie spirituelle de la jeune veuve, celui-ci l'oriente vers la branche féminine de son Ordre, à Toulouse. Attirée par cette communauté austère, Jeanne attend la veille du départ, en mars 1603, pour s'en ouvrir à ses enfants les plus grands, afin d'éviter la douleur d'adieux prolongés. Elle dit à son fils : « Souvenez-vous que Dieu seul doit être votre principal appui... Prenez soin d'attirer sur vous ses grâces en remplissant tous les devoirs d'un chrétien. Je recommande à votre amitié et à votre prudence votre jeune sœur... Tenez-lui lieu de père par la sagesse de vos avis. Adieu, mon fils, la voix du ciel m'appelle dans la solitude, j'obéis... Je ne cesserai, dans la retraite où je vais me renfermer, de prier le Seigneur de vous combler l'un et l'autre de ses plus chères bénédictions. » François, en effet, devenu chef de la famille, est le

tuteur naturel de sa jeune sœur, une grande adolescente. Au petit matin, c'est l'embarquement sur le bateau qui doit la mener par la Garonne à Toulouse. Mais un contretemps retarde le départ, et Jeannette court rejoindre sa mère au pied de la passerelle du bateau. Celle-ci doit doucement se dégager de son étreinte : « Consolez-vous, je ne vous abandonne pas. Dieu sera votre Père, ayez confiance en Lui, votre frère sera votre protecteur, soyez-lui obéissante ! »

«Soyez dans mon cœur!»

AU couvent, Jeanne adopte de grand cœur les usages et les pénitences qui s'y pratiquent. Quatre mois plus tard, elle reçoit avec beaucoup de joie l'habit de novice et le nom de Sœur Jeanne de Saint-Bernard ; Dieu lui accorde de nombreuses consolations. Elle ne parvient pourtant pas à s'adapter, et sa santé ne résiste pas. Les supérieures tentent de la modérer. Préférant aller jusqu'à mourir au couvent, elle supplie qu'on la garde tout de même. Sur l'avis de son conseil, la Mère supérieure se rend à l'infirmerie et lui présente le crucifix : « Il faut vous résigner, Dieu ne vous veut pas ici. » Ce renoncement imposé la plonge dans l'obscurité spirituelle. Elle passe sa dernière nuit au couvent en prière : « Je n'ai pu vous rencontrer dans ma jeunesse, dit-elle au Seigneur, parmi les troubles de l'hérésie, je n'ai pu ensuite vous bien posséder dans la pompe du siècle : quelle surprise, quelle affliction pour moi de ne pas vous trouver, même dans la solitude !... Soyez au moins dans mon cœur, unique et aimable objet de mon espérance, demeurez-y, et faites-y entendre votre voix. Et si je sors de cette maison, que ce soit sans jamais vous quitter ! » Sa prière à peine achevée, elle est comblée de consolations. Une vision lui montre un grand nombre d'âmes sur la pente de l'enfer, dans le danger d'y descendre si elles ne sont pas secourues : elle doit leur prêter la main. L'idée lui vient d'un Ordre féminin qui s'emploierait à l'éducation des filles sous la protection et à l'imitation de la Sainte Vierge. Cet Ordre réparerait les injures que les protestants ont faites à cette Divine Mère. Dieu lui représente les grandeurs de cette Reine, ainsi que la forme de l'institut qu'elle doit établir, où celles qui ne seraient pas capables de porter les austérités des anciens Ordres, puissent être reçues et trouver dans une règle aux exigences modérées, tous les moyens de la haute perfection.

Au matin, toute surprise, la Mère supérieure trouve Sœur Jeanne de Saint-Bernard debout et souriante. « Une fois de plus la volonté de Dieu se manifeste à sa servante ; elle le fait par la voix de l'obéissance... Elle est prête pour travailler à la grande œuvre : donner au monde des femmes qui sachent y tenir leur place, une place de militantes pour le maintien dans la société de la foi et de la fidélité à Dieu et à l'Église » (Pie XII, *ibid.*). Son retour dans le monde, pourtant, se heurte à l'incompréhension : on impute son échec à sa présomption. Certains de ses enfants, ravis de retrouver leur mère, triomphent ! Mais elle, abandonnée à la volonté divine, demeure dans le silence. Sa vie s'organise, rythmée par de longs temps d'oraison et de nombreuses actions caritatives.

En 1604-1605, la peste visite à nouveau la ville de Bordeaux. Tous ceux qui le peuvent s'enfuient ; Jeanne y reste pour soigner les malades, accompagner les mourants, ensevelir les morts. Bientôt un petit groupe de jeunes filles ardentes se forme autour d'elle pour l'accompagner, nouant une amitié profonde, avec le désir de se donner totalement à Dieu.

Une double inspiration

LE 23 septembre 1605, deux jésuites, les Pères de Bordes et Raimond célèbrent la Messe au même moment : l'inspiration vient à chacun de fonder une œuvre d'éducation des filles. Stupéfaits d'avoir reçu simultanément la même inspiration, ils en concluent que ce projet vient de Dieu. Ils s'adressent à la baronne de Lestonnac : « Pouvons-nous compter sur vous ? – Comme collaboratrice, bien sûr, répond-elle, mais non pas comme fondatrice de l'œuvre ! » Quelques jours plus tard, alors qu'il célèbre la Messe, le Père de Bordes a une vision de saint Pierre qui lui indique Jeanne en prière dans la chapelle. Après la Messe, il décrit à celle-ci l'apparition. Bouleversée, elle est ravie : si telle est la volonté de Dieu, elle est prête !

Elle réunit les neuf jeunes filles qui l'assistent dans ses œuvres caritatives et leur présente le projet. Neuf réponses affirmatives et enthousiastes fusent. Elles suivent les Exercices spirituels de saint Ignace, sous la direction du Père de Bordes. Le 7 mars 1606, elles présentent une première ébauche de constitutions du futur Institut au cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux. Le 25 mars, le prélat donne son approbation ; celle du Pape Paul V viendra un an plus tard, le 7 avril 1607. « Contre l'hérésie de son temps, acharnée à proscrire MARIE, Jeanne veut donner à MARIE des enfants pleines d'amour et de dévouement, et donner à celles-ci MARIE pour Mère. L'Ordre nouveau sera celui des Filles de Notre-Dame, vouées à son service, au culte de sa Conception Immaculée » (Pie XII, *ibid.*).

Le 20 février 1608, Jeanne obtient la donation d'une maison et, à Pâques, l'archevêque érige le nouvel Ordre. Jeanne est traitée par certains de versatile, d'ambitieuse et d'orgueilleuse. Dans la nouvelle maison, elle remplit le rôle de maîtresse des novices, c'est-à-dire de toutes les autres Sœurs. Malgré son attrait pour les pénitences corporelles qu'elle pratique intensément, elle enseigne la prééminence de sacrifices plus profonds : « C'est peu de chose que le sacrifice du corps, il faut en faire un plus parfait : se résoudre à se quitter soi-même. » Elle souhaite que l'humilité devienne le trait distinctif des Sœurs. Le vendredi, elle-même fait la vaisselle, et le samedi, elle sert à table les Sœurs converses.

Dès que les circonstances le permettent, les Sœurs accueillent leurs premières élèves. Cette école apparaît providentielle, d'autant plus que les calvinistes en ont ouvert plusieurs à Bordeaux. L'enseignement sera gratuit, pour ne pas le réserver aux familles aisées. Les élèves sont réparties en quatre classes : elles y apprennent la lecture, l'écriture, le

calcul élémentaire, la couture etc. La formation religieuse et à la piété ont toutefois la priorité, sans oublier l'exercice de la charité. La joie préside aux nombreuses récréations. Malgré ses ennuis de santé, la fondatrice apprécie spécialement de faire elle-même la classe aux élèves.

« Tout n'est pas désespéré ! »

DÈS 1609, l'approbation du roi Henri IV favorise l'extension de la nouvelle congrégation. Déjà, à Bordeaux, les écolières abondent, et il faut bientôt songer à déménager. On s'installe, le 7 septembre 1610, dans un grand immeuble. Pourtant, le cardinal de Sourdis a changé d'avis ! Il veut dissoudre la communauté et l'unir aux Ursulines, autres religieuses enseignantes, afin que Jeanne ramène celles-ci à l'observance de leur Règle quelque peu délaissée. Consternée, la fondatrice se met en prière avec ses novices : « Rassurez-vous, mes Sœurs, dit-elle, tout n'est pas désespéré. Nous n'avons eu jusqu'ici aucun succès qui n'ait été précédé de quelque désastre... Attachons-nous à Dieu et tenons-nous étroitement unies, c'est là tout ce qui dépend de nous, le Ciel fera le reste ! » Effectivement, une intervention de la Sainte Vierge auprès du prélat entraîne un retournement total de sa part et, le 8 décembre suivant, il reçoit les premiers vœux des dix novices. Des postulantes se présentent, permettant les premières fondations.

Une fondation projetée à Périgueux ne réussit pas. En revanche, une autre se réalise à Béziers, en 1616 ; elle essaimera dans toute la région. Puis, en juillet 1618, c'est Poitiers. En 1620, nouvel échec à Toulouse... La Mère passe par un temps de douloureux désarroi, sans pourtant que sa confiance en Dieu ne soit ébranlée. Une fondation est ensuite entreprise à Agen, où de nombreuses postulantes se présentent. Cette même année, le Père de Bordes décède. Plusieurs autres deuils laissent la fondatrice dans une relative solitude. Par ailleurs, ses deux filles religieuses de l'Annonciade, confrontées au relâchement dans leur congrégation, demandent à passer à l'Ordre de Notre-Dame, et en obtiennent la permission de Rome.

En 1621, sous l'influence de la Sœur Blanche Hervé, une des Sœurs de la première heure, aigrie pour n'avoir pas reçu de la fondatrice un poste de responsabilités, l'archevêque de Bordeaux adresse à Mère Jeanne un blâme violent et injustifié qui vient miner son autorité et la confiance de ses Sœurs. Arrive le chapitre (réunion communautaire) du 23 mars 1622 : comme tous les trois ans, on procède à l'élection de la supérieure. Un parti de jeunes Sœurs s'est formé contre Jeanne, et la Sœur Blanche Hervé est élue. La fondatrice, alors âgée de soixante-six ans, rend hommage à la nouvelle supérieure et remercie le Seigneur de lui avoir enlevé le fardeau du supériorat. Mais bientôt, la nouvelle supérieure s'applique à l'humilier et va jusqu'à l'injurier ; elle lui interdit toute correspondance, et même d'adresser la parole à ses compagnes. Elle fait lire au réfectoire une liste des prétendues fautes de la fondatrice, celle-ci étant à

genoux au milieu de la salle. Mais le Seigneur soutient Mère Jeanne : sous l'humiliation, elle garde un visage calme. « Une religieuse doit avoir un autre courage dans les afflictions de la vie que le commun des chrétiens, affirme-t-elle aux Sœurs qui viennent la consoler. C'est dans la victoire qu'on remporte sur soi-même que consiste le point essentiel de la perfection. Il faut porter la croix toute notre vie. » La nouvelle supérieure, cependant, manque des capacités requises pour sa charge : bientôt, le trouble et le relâchement s'introduisent dans la communauté. La rumeur de cette situation finit par arriver aux oreilles du cardinal qui demande à la Mère de Lestonnac, qu'il respecte toujours, de lui faire un rapport. Elle le rédige objectivement, omettant pourtant ce qui la concerne personnellement. L'écrit est remis au confesseur, qui le met entre les mains de la Mère Hervé. Celle-ci convoque toute la communauté et sermonne vertement la fondatrice, l'obligeant à baisser terre. « Nous obtiendrons, lui dit-elle, un Bref du Pape pour vous ôter le voile que vous êtes si peu digne de porter. Et vous retournerez à Landiras garder les pourceaux ! » La révolte gronde chez plusieurs Sœurs, indignées de ces procédés, et la fondatrice s'applique énergiquement à les calmer. Cette situation dure presque trois ans. Enfin, le 26 décembre 1624, brusquement éclairée par quelque grâce de Noël, Mère Hervé demande pardon à la fondatrice, qui l'accueille à bras ouverts. Lors du chapitre du 23 mars suivant, la Mère de Lestonnac convainc les Sœurs de ne pas l'élire ; la charge revient à Mère Anne de Badiff.

En 1626, Mère Jeanne, qui a alors soixante-dix ans, est désignée pour fonder un couvent à Pau, fief majeur de

l'hérésie protestante en France. Une école est ouverte dans la banlieue de la ville, et les élèves affluent. La Mère enseigne l'alphabet et le catéchisme aux petits enfants ; on la trouve souvent un balai à la main. Des dames, et même des prêtres, viennent la consulter. En 1630, la famine se répand dans le Béarn. Mère Jeanne distribue généreusement des vivres à la porte du couvent. À la fin du fléau, les provisions du couvent sont étonnamment plus abondantes qu'auparavant... En 1634, la guerre avec l'Espagne entraîne la fermeture de la maison de Pau. C'est un véritable déchirement pour la Mère. Elle entend pourtant le Seigneur lui promettre : « Ma fille, avec le temps, je serai servi dans cette maison avec beaucoup de zèle. » De fait, l'école pourra reprendre dès l'année suivante.

Digne d'aller à Dieu

RENTRÉE à Bordeaux, la fondatrice doit souvent garder la chambre : « J'ai toujours une fièvre lente... Je m'étudie continuellement à me rendre digne d'aller à Dieu. » Sa prière est devenue continue. Trois jours avant sa mort, une crise d'apoplexie la prive de ses sens. Elle ne les retrouve que pour prononcer les noms de JÉSUS et de MARIE. Après une longue agonie, elle s'éteint paisiblement le 2 février 1640, jour où, dans l'institut, on renouvelle les vœux. La congrégation compte alors trente maisons. Sainte Jeanne de Lestonnac est mentionnée le 2 février au martyrologe romain. En 2017, la congrégation comptait 1352 sœurs, dans 28 pays et 165 maisons, de la France au Japon.

« Aujourd'hui aussi, disait le Pape Pie XII, l'hérésie, ou encore plus l'irrégion, s'attaque à l'Église, sape les fondements de toute société, les bases de la famille, les principes de l'instruction et de l'éducation chrétienne ou simplement morale. Élevez donc la jeunesse dans l'inébranlable adhésion de la volonté, du cœur, de l'esprit à l'Église du Christ, dans l'inaltérable, filiale et solide dévotion envers la Vierge MARIE qui a triomphé et qui toujours triomphera de toutes les erreurs ! » Ces fortes paroles nous encouragent à ne reculer devant aucun sacrifice pour procurer aux enfants une éducation chrétienne. Demandons avec instance à sainte Jeanne de Lestonnac d'intercéder pour nous ! La vigilance sur l'éducation est d'autant plus importante et urgente que notre société est menacée par des idéologies destructrices (notamment celle du genre) et des projets qui mettent en péril l'innocence des enfants dès leur plus jeune âge.

— *Sainte Jeanne de Lestonnac*, par Paula Hoesl, éd. Spes, Paris, 1949.

*+ Jean-Bernard Baries, abbé
et le moine de l'Abbaye*

- ✓ Pour recevoir (gratuitement) la Lettre de l'Abbaye Saint-Joseph de Clairval : s'adresser à l'Abbaye (coordonnées ci-dessous).
- ✓ Nous recevrons avec gratitude toutes les adresses d'éventuels lecteurs que vous voudrez bien nous envoyer.
- ✓ Pour soutenir la diffusion de la Lettre de l'Abbaye Saint-Joseph de Clairval :

Chèque : monnaies acceptées : Euro, sFr., \$ US, \$ Can., £ GB.

Carte bancaire : cf. notre site www.clairval.com (voir le code QR ci-contre).

Virement bancaire : Intitulé : ABBAYE ST JOSEPH DE CLAIRVAL : France : IBAN : FR59 2004 1010 0405 6187 8A02 585 ; BIC : PSSTFRPPDIJ ; Belgique : IBAN : BE41 000 1339871 10 ; BIC : GEBABEBB ; Suisse : IBAN : CH97 0900 0000 1900 5447 7, BIC : POFICHBEXXX

Legs : l'Abbaye peut recevoir des legs en exonération totale de droits de mutation. Intitulé légal : "Communauté des Bénédictins de Saint-Joseph de Clairval".

Abbaye Saint-Joseph de Clairval (Éd. française) ISSN : 1956-3876 – Dépôt légal : date de parution – Directeur de publication : Dom Jean-Bernard Baries – Imprimerie : Traditions Monastiques – 21150 Flavigny-sur-Ozerain. Conformément à la réglementation, nous n'utilisons vos données personnelles qu'à des fins internes ; elles ne seront pas transmises à des tiers, et vous bénéficiez d'un droit de correction et d'effacement sur simple demande.

Les moines ont besoin
de votre aide !
Ils vous remercient
pour chacun de vos dons
et prient pour vous.



Abbaye Saint-Joseph de Clairval – 21150 Flavigny-sur-Ozerain – France

Courriel : abbaye@clairval.com – Site : <http://www.clairval.com/>

